

Peut-on Réformer l'Ecole¹ ?

Gérard SERVANT²

1- INTRODUCTION :

Ce type de questionnement renvoie à une double interrogation sur la question elle-même :

- A-t-on la capacité de le faire et la possibilité de la « Réformer » ?

De fait, la question de la volonté apparaît comme sous jacente.

Cela nous amène donc à nous pencher sur les acteurs de l'Ecole et de cibler davantage la question.

A « Peut-on Réformer l'Ecole ? » succèderait « Pouvons-nous Reformer l'Ecole ? »

D'autres questions émergent, interrogent au niveau des « responsables » de tous bords - acteurs du système éducatif, membres de la communauté éducative, élus mandatés par les citoyens- et s'adressent à tout le monde car devenant centrales pour le devenir de l'Ecole dans son rapport à la société.

La notion de « faisabilité », invite alors à s'interroger sur les conditions propices à une démarche « réformiste » et plus précisément à aborder la notion de « volonté politique » en tant qu'émanation de la citoyenneté.

Transformer l'existant est la visée de la « Réforme » engagée actuellement à travers la notion de « Refondation » que nous comprenons comme la reconstruction sur des bases, des valeurs nouvelles.

Ce qui invite en préalable à dégager des objectifs majoritairement partagés et constituerait, dès lors, en France, une « Révolution Intellectuelle » !

La question du colloque « Peut-on Réformer l'Ecole ? », dégagerait la question des raisons et des conditions propices à la Réforme.

En premier lieu, une volonté politique clairement affichée et consensuelle.

L'impulsion d'un acte volontaire de la société pour faire face aux enjeux qui sont les nôtres aujourd'hui et qui appelle la question qui suit.

¹ Contribution au colloque de l'AFAE du 04, 05 et 06 avril 2014 à Versailles.

² Personnel de direction. Docteur en Sciences de l'Education associé à l'EA 4671 ADEF de l'université d'Aix-Marseille. Membre et trésorier du réseau de chercheurs d'OPHRIS.

Auteurs de nombreux articles sur l'évolution du système éducatif et le rôle de l'Ecole.

2 - POURQUOI REFORMER L'ECOLE ?

Les résultats des élèves français interrogent lorsque nous les comparons aux résultats des autres pays, alors même que les moyens alloués au Système Educatif et surtout au second degré sont importants.

De même les jeunes qui sortent du système éducatif sans qualification depuis plus de 20 ans restent dans les mêmes taux de proportion, avoisinant les 20%.

Le rapport très étroit entre « politique » et « éducation » en France entraîne des restructurations répétitives et récurrentes amenant les acteurs de la communauté à se centrer sur des régularités et stratégies organisées sur d'autre forme de « permanence.

Combien de réformes a connu un enseignant dans sa carrière ?

A combien de contradictions a-t-il dû faire face pour exercer le même métier ?

Cette construction identitaire, sociale et professionnelle peut alors devenir un obstacle premier à tout changement, tant au désir initial succède fréquemment le doute et le renoncement.

En ce sens la collectivité se priverait alors d'une bonne partie de l'expérience collective et individuelle acquise.

Le système actuel peut-il favoriser la réussite et la valorisation de ses personnels ?

L'accélération des progrès dans tous les domaines, l'émergence de nouvelles potentialités nationales, l'éclosion sur la scène internationale de nouveaux pays, la « mondialisation » inéluctable posent, très concrètement, les voies à construire pour le fonctionnement de notre Ecole dans la société.

Mais pour lever les confusions entre « étude » « école » « actualité » « productivité », la condition est sans doute de distinguer sans les confondre les « moyens » des « objectifs » et des « finalités ».

Sans cet effort, la récurrence d'une Ecole Obligatoire Laïque produisant de la souffrance des élèves, tout comme celle des personnels et des familles pourrait devenir plus forte encore que ce qu'elle semble paraître aujourd'hui.

Notre idée est que derrière tout système, il y a des individus avec leur intelligence, leur sensibilité, leur réflexion et leur contribution à la vie en société.

Le développement de l' « **esprit critique** », un des objectifs de l'Ecole, est donc à revisiter dans une interaction renforcée de chacun de ses membres

C'est une des raisons qui nous font dire que nul ne saurait être passif devant une situation « sérieuse » car derrière l'échec relatif d'une Ecole c'est l'échec politique de l'évolution de cette société et donc de ses citoyens !

Le constat effectué n'est pourtant pas nouveau.

Contribution au colloque de l'A.F.A.E des 04, 05 et 06 avril 2014.

a. Le constat effectué.

Les travaux que nous avons menés³ s'appuyaient sur le fait que le score moyen des élèves baissait de manière significative entre 2003 et 2009. Cette baisse se traduisait par une augmentation de la proportion des élèves les plus faibles (de 15% à 17%) et par une diminution de la proportion des élèves les plus performants. (de 10% à 7,1 %)

Les résultats parus, à ce moment là, sur l'évaluation des acquis des élèves de 15 ans en **compréhension de l'écrit**⁴ faisaient apparaître des données particulièrement intéressantes à relever :

Nous constatons, en effet que :

- De 2000 à 2009, l'évolution du score moyen de la France restait stable et demeurait dans la moyenne des pays de l'OCDE.
- Le nombre d'élèves situés, aux niveaux de compréhension les plus élevés, restait également stable.
- Le taux de non-réponse des élèves, supérieur à celui des pays de l'OCDE, continuait d'augmenter depuis 2000, pour atteindre un niveau qui interrogeait le statut de l'erreur dans le système éducatif français.

Le classement de la France avec une moyenne relativement similaire passait du 13^{ème} rang sur 43 en 2000 au 22^{ème} rang sur 65⁵ en 2009.

Les trois grands domaines de compréhension qui avaient été pris en compte consistaient à :

- Prélever l'information⁶.
- Organiser l'information prélevée⁷
- Exploiter l'information de manière complexe⁸.

³ « SAVOIR LIRE : TECHNICITE ET COMPREHENSION » 2009.

⁴ Le cadre de travail de l'évaluation PISA fonde sa définition de la compréhension de l'écrit sur la capacité à comprendre, à interpréter et à réagir à des documents, en les reliant aux contextes dans lesquels ils sont proposés. En effet, il est aussi important de savoir trouver, critiquer et utiliser l'information dans la société de l'information que de savoir lire et écrire dans la société industrielle.

⁵ 65 pays ou « économies partenaires » dont les 33 pays de l'OCDE. Note d'information 10.24 décembre.

⁶ Prélever l'information est relatif à l'ensemble des moyens dont l'élève dispose pour accéder aux informations contenues dans les documents (textes, images, graphiques, cartes, plans...). L'information à prélever peut l'être de façon immédiate (information explicite) ou nécessiter le repérage de plusieurs éléments à combiner. La compétence « prélever l'information » est réussie en moyenne à 81 %.

⁷ Organiser l'information prélevée consiste à trier, associer, choisir, reformuler, transposer d'un support à un autre, appliquer directement un principe, une règle, une méthode donnée à une nouvelle situation, effectuer des inférences simples à partir de vocabulaire inconnu, à partir d'indices textuels ou typographiques, ou d'accords éventuels. La réussite moyenne s'élève à 67%.

⁸ Exploiter l'information de manière complexe est défini par un raisonnement déductif et la construction d'inférences complexes nécessaires à la compréhension du sens implicite d'un texte ou des relations de cause

Contribution au colloque de l'A.F.A.E des 04, 05 et 06 avril 2014.

L'objectif premier de l'Ecole était d'assurer l'accès à la lecture pour le plus grand nombre d'élèves.

Cette approche en « masse » qui ne permettait plus de répondre à toutes les demandes actuelles a donné lieu à la naissance de plusieurs lois.

La loi de 2005⁹ avec la mise en place du socle commun et du livret de compétences définit un parcours plus précis de l'élève.

Avec l'objectif clairement affirmé de donner un « minimum » de connaissances et de compétences à tous les élèves scolarisés et depuis peu, à un minimum de culture.

Nous constatons que :

- Le coût de la scolarisation des élèves augmente.
- Des dispositifs d'aide et de remédiation s'ajoutent à d'autres dispositifs sans atteindre leur objectif.

Le parcours de l'élève au sein de l'Ecole Obligatoire, interroge donc très concrètement :

- La structure même de l'Ecole Obligatoire Laïque¹⁰
- La continuité et la cohésion du système mis en place.
- Le recrutement, la formation et la mission des enseignants qui ne peuvent être dissociés de la société et de son évolution telle que l'ouverture des frontières, la constitution de l'Europe économique, politique et la mondialisation, et ce dans les deux niveaux¹¹ de l'Ecole Obligatoire.
- L'évaluation par les corps d'inspecteurs.
- L'« accompagnement » de l'élève au sein de sa prise en compte et de son approche individuelle.
- La notion de réussite¹² scolaire¹³, et de ce que nous entendons par-là, mais aussi celle de son épanouissement si nous désirons replacer l'individu au cœur de la société et de son développement.

de conséquence, au choix d'une argumentation, ou à la mise en œuvre d'une démarche expérimentale. Cette compétence semble plus difficile à acquérir puisque les items qui l'évaluent ne sont pas réussis en moyenne qu'à 57 %.

⁹ La loi pour l'avenir de l'Ecole : une loi d'orientation et de programme. Cette loi du 23 avril 2005 assigne au système éducatif des missions renouvelées autour des objectifs suivants : assurer la réussite de tous les élèves, mieux garantir l'égalité des chances et favoriser l'insertion.

¹⁰ Voir article « Et si nous en revenions au cœur de la pédagogie ? »

¹¹ Le premier et le second degré c'est-à-dire l'école pré élémentaire, l'école élémentaire et le collège. Le primaire et le secondaire.

¹² Voir article « Réussite ? ».

¹³ Voir article « A quoi sert de réussir à l'Ecole ? »

La notion d' « égalité » que nous retrouvons derrière la devise républicaine est mise à mal par les résultats des diverses enquêtes menées. Les élèves les plus en difficulté le sont toujours et les élèves « performants » également avec le risque d'un échec pour les élèves précoces.

C'est à partir de ce constat qu'il nous appartient de « Repenser » collectivement l'Ecole en surmontant les clivages politiques et de la « refonder ».

Une énième réforme ne suffira pas.

Cela constitue un sujet « sensible » car il est au cœur de l'action politique et du changement.

Pour dépasser cette réelle difficulté, le recours à **un référendum** pourrait constituer une réponse adaptée pour peu qu'un consensus politique se soit dégagé auparavant.

Les notions d' « efficacité », d' « efficience¹⁴ », de « performance¹⁵ » d' « équité¹⁶ » longtemps bannis par les professionnels de l'enseignement, ne peuvent plus être laissées de côté.

Le contribuable a le droit de demander des comptes et d'examiner le fonctionnement du service public qui fait l'objet de rapports fréquents de la cour des comptes.

La recherche, les réflexions établies permettent, d'ores et déjà de privilégier des orientations pour :

- En revenir à l'élève et partir de l'élève comme « être spécifique. »
- Dépasser le cloisonnement des structures fonctionnelles.
- Poursuivre la mise en place de l'autonomie¹⁷ des E.P.L.E.
- Adopter une posture et des pratiques professionnelles actualisées.
- Intégrer l'évaluation dans toutes les démarches et projets.
- Agir en amont pour limiter l'approche du « soutien ».
- Repenser une autre « Ecole Obligatoire » dans la société d'aujourd'hui avec des contraintes, des impératifs et des enjeux¹⁸ complètement différents de ceux qui ont prévalu à sa mise en place sous Jules Ferry.

¹⁴ L'efficience caractérise la capacité à atteindre des objectifs au prix d'une consommation optimale de ressources (personnel, matériel, finances)

¹⁵ La performance est le résultat ultime de l'ensemble des efforts d'une entreprise ou d'une organisation. Ces efforts consistent à faire les bonnes choses, rapidement, au bon moment, au moindre coût, pour produire les bons résultats répondant aux attentes des parties prenantes.

¹⁶ Egalité. Sentiment naturel, spontané du juste et de l'injuste.

¹⁷ Voir article « Autonomie des établissements et prise en compte des comportements humains en 10 points ».

¹⁸ Voir article « Enjeux éducatifs actuels. Pour un pilotage fort de l'établissement.

Certaines préoccupations reviennent assez fréquemment et peuvent constituer des axes de réflexion.

2- Des axes de réflexion.

a. La notion de réussite scolaire.

Cette question fait l'objet de débats multiples passionnés et contradictoires depuis les années 70¹⁹

A l'entrée du collège 20% des élèves savent à peine lire et cet « échec scolaire » relèverait de plusieurs facteurs tels que les inégalités naturelles, culturelles, le fonctionnement inégalitaire de l'institution.

L'accès du plus grand nombre des élèves au collège n'a pas donné suffisamment lieu à une remise en cause des pratiques professionnelles des enseignants et à un mode de fonctionnement plus adapté.

Un élève qui a « doublé » le cours préparatoire n'a pratiquement aucune chance de réussir par la suite sa scolarité.

Cette notion de « réussite scolaire » ne se limite pas aux seules notes, à la seule capacité d'organiser son travail personnel mais doit permettre à l'élève de faire face à l'inattendu dans un monde complexe en pleine évolution.

Cette évolution fait apparaître la nécessité de procéder à des changements. Ces derniers doivent se concrétiser par des prises de décision et un engagement qui s'inscrirait dans une démarche collective que nous pourrions fédérer autour d'un projet.

b- Le projet.

L'ouverture de l'être au sujet et à la culture constituera un préalable à toute réflexion s'inscrivant dans ce cadre.

La culture est en effet inscrite dans l'essence même des valeurs préalables à l'élaboration d'une pensée tendue vers les objectifs généraux qui s'inscrivent dans le projet ; projet replacé dans le contexte d'un des aspects fondamentaux de la démocratie.

La culture abordée par son sens émancipation de la personne avec un objectif fondamental qui est la liberté.

Liberté de jugement, liberté de choix, liberté d'engagement, liberté qui passe par la connaissance fondamentale des cultures afin de développer son propre **esprit critique** et être en passe de comparer, d'argumenter, de dissocier, d'associer, de rapprocher, de séparer... .bref une attitude citoyenne, constructive, ouverte, généreuse, solidaire.

¹⁹ Gérard CHAUVEAU

Contribution au colloque de l'A.F.A.E des 04, 05 et 06 avril 2014.

Cet « esprit critique » qui est à la base de toute démarche citoyenne nous conduit à repenser la société et par conséquent son Ecole.

C'est au citoyen de redéfinir le contour du « politique » et de « la politique ».

Il est le garant de la démocratie qui doit se préoccuper de la formation de ses citoyens.

Mais prenons-nous le bon chemin et mettons-nous en place les contenus adaptés aux exigences actuelles dans notre enseignement ?

c- On ne peut pas évoluer ce qu'on n'enseigne pas.

Au cours de nos travaux, nous nous sommes intéressés aux problèmes relatifs à la compréhension en lecture à partir des constats effectués en fin de CM2 et à l'entrée en 6ème et des résultats aux enquêtes internationales PIRLS²⁰ et PISA²¹.

Ce sujet d'étude a été retenu car la lecture à l'école élémentaire demeure une préoccupation constante.

Les difficultés liées à la compréhension sont soulignées par l'ONL²² et l'IGEN²³.

Un rapport de 2005 soulignait l'insuffisance du travail de compréhension orale des textes complexes, l'absence des démarches préconisées pour l'approche.

La recherche a permis de dégager une grille d'analyse pour étudier les manuels scolaires des cycles 2 et 3 en lecture mais aussi les textes et les directives ministérielles préconisées, notamment aux rentrées scolaires dans les écoles et les collèges.

Faire apparaître ce qui relève de la « technicité », le « Savoir Lire Technique » ou S.L.T et ce qui relève de la « compréhension » ou S.L.C, m'a conduit à dégager 3 niveaux dans le « Savoir Lire Comprendre », le S.L.C 1, le S.L.C 2 et le S.L.C 3.

Le S.L.C 1 aborde le 1^{er} niveau de compréhension et concerne tout ce qui relève de la prise d'indices, des informations explicites.

Le S.L.C 2 concerne ce qui relève de l'appropriation avec une condition sine qua non qui est la distanciation.

C'est à ce stade que l'on saisit la pensée de l'auteur, que l'on est à même de discerner par le jugement et découvrir ce qui était caché ou peu visible.

Ce niveau de compréhension permet de construire des stratégies personnalisées de la lecture qui entraîne une reformulation.

²⁰ Progress in International reading literacy study.

²¹ Programme International de Suivi des Acquis.

²² Observatoire National de la Lecture.

²³ Inspection Générale de l'Education Nationale.

Le S.L.C 3 concerne l'interprétation avec une condition sine qua non qui est l'annulation de la distance.

A ce stade de la compréhension, l'élève est capable de transposer et d'adapter, de modifier en faisant passer dans l'autre contexte ; d'argumenter en s'appuyant ou en réfutant une thèse ou de formuler, c'est-à-dire une hypothèse à partir d'un texte lu.

Or le S.L.C 3 est fort peu pris en compte bien que ce soit ce niveau que les évaluations PISA mesurent particulièrement.

D'une manière générale si les élèves scolarisés en France ont de bons résultats lorsqu'il s'agit de répondre aux questions (S.L.C 1), rechercher des indices (S.L.C 2), il n'en est pas de même lorsqu'ils doivent développer leurs réponses par écrit et l'argumenter. Les élèves français sont plus à l'aise pour répondre à des épreuves du type QCM²⁴.

Cela pose, de fait, l'accompagnement de l'élève au cours de sa scolarité et des moyens qu'on lui donne pour réussir et avoir accès à la compréhension.

d- L'accompagnement des élèves.

L'accompagnement n'est réel que si les dispositifs choisis partent de l'élève pour le conduire aux niveaux d'exigence définis.

L'objectif est d'accompagner les élèves dans un parcours continu et non pas à partir de difficultés constatées pour y remédier par la suite.

Depuis trop longtemps, l'Ecole pour s'efforcer d'offrir une « réussite scolaire », professionnelle, sociale, humaine aux élèves et aux adultes, multiplie les dispositifs de soutien, d'aide et d'accompagnement dans le cadre de l'Ecole Obligatoire.

Un des dangers serait de s'éloigner des processus d'apprentissage, de la continuité, de l'individualisation des pratiques, du rythme d'acquisition et du contenu du « métier d'enseignant » pour n'agir que sur la périphérie.

La « mission » de l'enseignant constitue le cœur de tout changement et interpelle directement l'accompagnement fondamental de l'élève dans son parcours.

Les derniers résultats sur le décrochage scolaire font apparaître des pourcentages de taux de décrochages conséquent par rapport au DNB et au retard.

Ce taux de décrochage s'accroît d'autant que le DNB n'a pas été présenté ou que le retard est d'un an ou supérieur à un an.

En fait, le « décrochage » apparaît beaucoup plus tôt et l'élève n'a pu être accompagné comme il aurait dû l'être dans son parcours.

²⁴ Questionnaire à Choix Multiple

Contribution au colloque de l'A.F.A.E des 04, 05 et 06 avril 2014.

Cela amène à réfléchir à d'autres modalités de fonctionnement des EPLE, à d'autres pratiques professionnelles des acteurs, à d'autres formes de pilotage que l'autonomie des structures faciliterait.

e- L'autonomie.

Cette question de l'autonomie est essentielle pour offrir plus de souplesse et de réactivité au « terrain ». Les membres de la communauté éducative responsabilisés dans la démarche de projet pourraient mettre en place une « traduction citoyenne » qui figure dans les textes institutionnels depuis de nombreuses années.

Cette autonomie suscitant de fait la « responsabilisation » des personnes plus à mêmes d'agir à partir d'un constat initial et de proposer des objectifs à atteindre dans le cadre des demandes institutionnelles.

La plus grande responsabilisation des personnels à la base même du système éducatif des acteurs constitue le point de départ du changement.

f- L'importance du terrain.

Si l'action ne doit pas se résumer à cette seule approche, il n'en demeure pas moins qu'elle est essentielle.

L'analyse systémique et l'approche globale nous permettent d'avoir une réflexion cohérente, continue, rigoureuse.

La prise en compte de l' « individu », de ses capacités d'adaptation et d'invention est un des facteurs déterminants pour avancer, modifier, transformer l'existant.

D'où l'importance du pilotage et des pilotes. Nous avons relevé deux approches particulières dans ce qui caractérise le pilotage et les pilotes.

L' « exécutant penseur²⁵ » qui prenait en compte la spécificité du lieu et des personnes car il était dans la réalisation individuelle.

L' « exécutant penseur » est dans l'accompagnement et essaie de mettre en pratique dans la structure dans laquelle il se trouve, les textes en fonction des personnes qu'il trouve. Il s'adapte, en quelque sorte à la situation. A partir du texte, d'une proposition, il va s'efforcer d'analyser le contexte, faire le tour des forces en présence pour voir ce que l'on peut faire effectivement.

Mais est-ce suffisant pour répondre aux problématiques nombreuses et parfois contradictoires ?

Le « penseur exécutant » est plutôt un réalisateur, un humaniste qui a une idée, un projet et va se mettre en adéquation avec les textes pour répondre, anticiper, modifier, transformer et s'efforcer de faire évoluer le système.

²⁵ Voir article « L'exécutant, l'exécutant pensant, le penseur exécutant. »

Contribution au colloque de l'A.F.A.E des 04, 05 et 06 avril 2014.

Pour lui, l'Ecole de la République doit s'occuper de tous les élèves, ceux qui sont en difficulté, ceux qui réussissent normalement et ceux qui apparaissent extrêmement rapides et brillants lorsque nous les sollicitons.

Cette approche est beaucoup plus riche et plus difficile et rejoint en quelque sorte les principes fondamentaux qui ont érigé la mise en place de l'Ecole de la République.

L'art du « pilotage » et des « pilotes » est de pouvoir utiliser les différents registres qu'ils sont en mesure de maîtriser pour établir la relation souhaitée et concrétiser une réflexion, une réunion, une obligation statutaire.

Nous pouvons en abordant la notion de « gouvernance » revenir sur les formes de pilotage et les qualités dévolues aux pilotes.

Dans cette approche, il serait intéressant d'aborder la gestion des ressources humaines et la valorisation des personnels.

Le système actuel n'est pas des plus justes et ne peut donc perdurer sans risque pour l'Ecole de la République.

Confiance, loyauté, respect de tous les acteurs par tous les acteurs faciliteront les liaisons entre les différentes structures et leurs responsables.

Car sommes-nous certains que les projets d'école, du collège soient en adéquation dans un même secteur géographique ?

Le projet amène à réfléchir sur le suivi des actions engagées et leur pilotage.

Mais le fonctionnement de l'Ecole Obligatoire le facilite-t-il ?

g- La réorganisation du pilotage des écoles du 1^{er} degré.

En nous appuyant sur l'existant, nous pourrions regrouper les écoles autour de leur collège de rattachement placé sous la responsabilité des chefs d'établissement qui sont regroupés et formés pour remplir cette mission.

Cela donnerait une plus grande cohérence au niveau du pilotage et réglerait la question de la direction du premier degré.

Cette démarche s'inscrirait en droite ligne dans celle de la fusion des collectivités territoriales.

L'évolution de l'Ecole et sa réforme nécessaire nous conduisent à penser que la question du pilotage fort axé sur l'approche pédagogique est fondamentale.

Le manque de « vision globale » et l'absence d'un réel projet politique partagé pour l'Ecole ont conduit à multiplier les particularismes tels que :

- La polyvalence des professeurs dans le premier degré.

Contribution au colloque de l'A.F.A.E des 04, 05 et 06 avril 2014.

- La mono valence des professeurs dans le second degré.
- L'absence d'une réelle liaison pédagogique et structurelle.
- Les horaires différents en fonction des statuts.
- Une notation administrative et pédagogique.
- Des corps différents d'évaluateurs des professeurs.

Une « scission » de travail entre le premier degré et le second préjudiciable aux notions de parcours, de continuité, d'accompagnement, de projet.

Le paiement des Heures Supplémentaires Effectuées dans le cadre de l'accompagnement éducatif fait ressortir 168 cas de paiements différents !

Un exemple parmi d'autres qui nous fait penser que le souci de la rigueur, de l'efficacité mais aussi le renforcement de la gestion des ressources humaines, la valorisation des personnels, leur responsabilisation dans le fonctionnement du système sont au cœur de la réflexion qui nous amène à la question initiale.

3- Peut-on Réformer l'Ecole ?

Cette question peut - être traitée en s'appuyant sur les leviers potentiels qui sont disponibles et en tenant compte du contexte socio-historique.

a. Les leviers.

Les enseignants, tout d'abord, qui prennent en charge la très grande partie du temps de l'élève dans l'Ecole. Ils sont confrontés de plus en plus à des difficultés dans leur rôle, leur pratique. Beaucoup d'entre eux s'épuisent et se démobilisent.

La complexité de leur tâche sans cesse grandissante, les demandes multiples qui leur sont faites ne correspondent plus à la mission qui était la leur.

Le référentiel de compétences professionnelles du professorat et de l'éducation²⁶ précise que « les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'Ecole ».

Les compétences sont listées et font appel à des savoirs, des connaissances...mais aussi à des participations aux conseils, réunions de travail...au sein d'une équipe.

Cet engagement au quotidien doit être reconnu et « cadré » en prenant en compte l'évolution du métier, la mutation de l'Ecole et le pilotage des EPLE qui s'appuie sur une démarche de projet dans le cadre de l'autonomie qui est la leur et qui devrait se développer.

A l'heure actuelle, nous en sommes toujours à l'obligation réglementaire de service qui s'élève à 15 heures pour les professeurs agrégés, 18 heures pour les professeurs certifiés,

²⁶ Arrêté du 1-7-2013-J.O du 18-7-2013.

Contribution au colloque de l'A.F.A.E des 04, 05 et 06 avril 2014.

20 heures pour les professeurs d'éducation physique et sportive, 24 heures devant les élèves pour les professeurs des écoles.

La complexité de leur tâche sans cesse grandissante pose concrètement la question du temps passé dans l'établissement en présence des élèves mais aussi du temps passé pour les différentes concertations inhérentes au travail d'équipe sous la responsabilité des chefs d'établissement.

Cette mission qui évolue devrait s'associer à un travail de simplification et de réorganisation des catégories d'acteurs au sein du système.

Mais aussi des conditions d'affectation dans les établissements en fonction des compétences développées, reconnues ce qui constituerait un préalable pour privilégier les capacités personnelles.

Les syndicats.

Ils peuvent dynamiser le changement par leur connaissance des dossiers et certaines propositions telles que le « plus de maître que de classe ». Mais cette demande aurait à gagner à s'associer à la recherche qui fait ressortir des pratiques professionnelles différentes pour répondre aux besoins spécifiques de tous les élèves, avec d'autres formes d'organisation et d'intervention. Des travaux, notamment dans le champ de l'inclusion scolaire, traitent de ces aspects et peuvent aisément être utilisés.

Une « Autre Ecole » pour une société qui évolue suppose de positionner dans une transformation pour répondre aux enjeux et cela passe invariablement par le contenu de la question de la mission de l'enseignant, son temps de présence dans l'EPLE et son engagement dans le pilotage de la structure.

Une « Autre Ecole » pour une société qui évolue suppose de dépasser la seule approche corporatiste pour la positionner dans une transformation indispensable pour répondre aux enjeux.

Dans cette perspective les syndicats constituent des vecteurs de changement pour accompagner les personnels dans l'application de la mission retenue par la Nation qui les emploie.

Dans une autre perspective, nous constatons depuis des années que le mot d'ordre en vigueur est « plus de postes d'enseignants » alors que toutes les études, travaux, rapports mettent en avant que la priorité serait une « meilleure utilisation des moyens ».

Cet aspect est fondamental et tout citoyen soucieux des deniers publics ne peut l'occulter.

La mise en avant de l'aspect individuel et des compétences personnelles renforcerait l'aspect collectif des démarches.

L'intérêt individuel dans une approche collective constituerait un levier fort et dynamique car il s'appuierait sur le potentiel des personnes.

Les parents.

Lorsque nous regardons le site du ministère de l'éducation, nous trouvons des conseils pratiques donnés aux parents sur l'hygiène de vie de leurs enfants.

Mais les parents ne seraient-ils pas capables d'éduquer leurs enfants et de les préparer à leur métier d'élèves ?

L'éducation nécessite un « regard croisé » de tous les acteurs et il ne peut y avoir prédominance d'une catégorie sur l'autre.

Tous les parents souhaitent ardemment la réussite de leurs enfants. Ils constituent une force de propositions sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour débattre, construire en prenant en compte les problèmes qui se posent à eux et qu'ils ne manquent pas de relever.

La Réforme et la réussite d'une Réforme nous oblige à prendre en considération les aspirations majoritaires des membres de la communauté éducative qui apportent beaucoup pour peu que nous créions les conditions de la prise d'informations.

Les projets qui réussissent le sont d'autant qu'ils sont partagés et portés par les membres de la collectivité dont les élèves constituent l'essentiel des préoccupations.

Les élèves.

Ils sont directement concernés et leur participation est étroitement associée à la question du sens donné aux apprentissages, aux technologies utilisées et aux impératifs que dégagent la notion de parcours et d'accompagnement.

Outre la scolarisation indispensable se poseront les questions d'accès à la citoyenneté, à la formation diplômante et à l'emploi.

Ils constituent l'objectif des démarches effectuées et des actions mises en place.

Leur accompagnement dans des parcours spécifiques auxquels sont étroitement associés la responsabilisation et le développement de l'esprit critique est un gage de réussite et d'épanouissement.

Ce dernier aspect constituant, à notre avis, la condition sine qua non, à toute Réforme.

Un des objectifs que nous pourrions fixer est de faire en sorte que les élèves s'approprient la « structure » dans laquelle ils sont scolarisés de façon à ce que les adultes redeviennent des « guides »

L'administration.

L'administration constitue l'ensemble des services chargés d'assurer le fonctionnement d'un Etat.

Elle a des moyens propres pour articuler et véhiculer les décisions du pouvoir exécutif dont elle dépend.

La « lourdeur administrative » et la réalité quotidienne, le « temps politique » et le « temps de l'administration » ne sont pas en adéquation.

Cela nécessite une plus grande réactivité et une simplification des tâches administratives.

C'est en cela que l'approche « humaine » que je soulevais en en début de mon intervention doit demeurer essentielle et au cœur des pratiques pour favoriser les changements.

Les politiques.

Ils sont élus et doivent rendre compte aux citoyens.

Mais c'est aussi la pratique du « pouvoir » avec les enjeux forts qui y sont liés.

L'éducation constitue un enjeu délicat même pour ceux qui ont souhaité œuvrer aux réformes.

Beaucoup ont perdu leur poste et leur mandat.

C'est une des raisons qui nous font dire que l'approche politique partagée, le « courage politique » se doit d'être renforcé par une plus grande responsabilisation des citoyens. C'est en cela que le référendum constituerait un levier décisif pour placer l'Ecole de la République dans des conditions de réussite.

A ce stade de notre réflexion, pouvons dire que les leviers sont bien plus nombreux que ce que nous croyons. Une réelle prise de conscience prend corps et c'est le moment où jamais de mettre en place un projet politique partagé par les enseignants, les syndicats, les parents, la communauté éducative...

Les rapports de l'IGEN, les enquêtes internationales posent concrètement la question de la Réforme ».

Que pouvons-nous donc retenir ?

4- Conclusion.

A la question « Peut-on Réformer l'Ecole ? » Il faudrait employer une affirmation partagée « Nous devons Réformer l'Ecole »

Cela passe par des réponses à des questions essentielles

Quelle Ecole ?

Une Ecole Obligatoire mieux organisée, structurée avec **un pilotage fort** et une **autonomie** qui permet d'avoir une plus grande souplesse de fonctionnement et d'adaptation au contexte.

Quelle société ?

Une société en charge de former **des citoyens à l'esprit critique** pour répondre à l'incertitude des tâches auxquelles ils seront confrontés.

Cela nécessite des méthodologies adaptées.

Mais aussi une approche de la politique qui amène une représentation politique de tous les citoyens en prenant en compte d'autres modalités de vote et un fonctionnement politique qui limite le cumul des mandats et leur durée.

Un fonctionnement administratif qui décline véritablement de la volonté politique qui ne peut s'arrêter qu'à la parution de textes sans véritablement évaluer, réguler....

Quels enseignants ?

Des enseignants recrutés à partir de réelles valeurs, revalorisés et formés aux réelles exigences de l'Ecole.

Des enseignants qui s'engageraient par une charte explicite conciliant leur mission, leurs obligations et leur engagement syndical qui ne peut aller à l'encontre des obligations, droits et devoirs des fonctionnaires du Service Public.

Quelle structure ?

Une structure commune de l'Ecole Obligatoire de 6 ans à 16 ans.

L'enjeu est de permettre de mettre en place un projet élaboré et construit par tous les acteurs et dans le respect de leurs compétences dépassant les aspects catégoriels pour avancer et progresser dans la voie du changement qui s'impose à nous.

Quel Service Public ?

Un véritable Service Public qui soit aux services de tous les usagers et dont le fonctionnement dépasserait les corporatismes.

Des questions largement posées et travaillées dans les différents rapports et dans la « Refondation de l'Ecole. »

Contribution au colloque de l'A.F.A.E des 04, 05 et 06 avril 2014.

Des réponses apportées par différentes commissions, écrits, réflexions pédagogiques dont un « **référendum** » permettrait de fixer des axes d'évolution engageant la nation.

Ce sont les individus avec leur intelligence, leur réflexion...qui sont derrière tout système et qui sont garants de l'efficacité d'une démarche collective à mettre en place pour agir sur la transformation et la Réforme de l'Ecole.

In fine, le défi qui est clairement posé à la société à travers la problématique retenue pour ce colloque est de dépasser les approches catégorielles.